



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL
COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE

Comité départemental de la Sarthe

PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

29 novembre 2025



Yvré l'Evêque



SOMMAIRE

❖ MOT DU PRÉSIDENT : Philippe Bruneau	1
❖ RAPPORT MORAL : François Cariou	4
❖ LICENCES : Claude Touchet	6
❖ TRÉSORERIE : Laurent Bodereau.....	9
❖ VÉRIFICATEURS AUX COMPTES	12
❖ BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 : Laurent Bodereau.....	13
❖ ARBITRAGE : Laurent Bodereau.....	15
❖ DISCIPLINE : Jacques Vauthier	16
❖ EQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE : Sophie Ploquin.....	17
❖ FÉMININES : Annie Alisse	19
❖ VÉTÉRANS : François Cariou	21
❖ COUPES France et Sarthe : Benoist Dezecot.....	24
❖ C.D.C. – C.R.C. : Damien Boutard	26
❖ COMMISSION SPORTIVE : François Cariou	27
❖ RÉSULTATS SPORTIFS : Annie Vaugeois.....	29
❖ INFORMATIQUE : Damien Dezecot	31
❖ CHANCELLERIE : Annie Vaugeois	32

INTERVENTION de Philippe BRUNEAU

Président

Mesdames, Messieurs, les dirigeants de clubs,

C'est avec un certain plaisir que je tiens cette assemblée générale J'en profite pour remercier tous les Présidents et les membres de vos clubs qui œuvrent régulièrement. Merci vraiment pour tout le travail que vous accomplissez au sein de vos clubs.

Je tiens à remercier les membres du Comité pour leur investissement au sein de cette équipe, la F.F.P.J.P. nous demandant au fil des années de plus en plus de travail. Je tiens à vous rappeler que nous ne sommes que des bénévoles, c'est pour cela que je vous demande un petit peu de patience, d'indulgence et de respect, voudriez-vous s'il vous plaît, faire passer ce message à vos licenciés. Merci d'avance.

Avant de commencer cette Assemblée Générale, je tiens à rendre hommage à toutes celles et ceux qui nous ont quittés au cours de cette année. Je vous demande une minute de silence.

La secrétaire va procéder à l'appel des sociétés.

Je vais maintenant vous présenter les principales actions de la saison 2025.

Je ne vous présente que les gros titres, chaque responsable de commission vous apportera le bilan 2025 et les nouveautés pour cette nouvelle année 2026.

Un nouveau club va nous rejoindre il s'agit du cub13, preside par Thierry Chalot. Bienvenue dans notre comité, nous vous souhaitons les meilleurs choses : réussite, résultat etc... J'ai eu un contact d'un club qui souhaiterait rejoindre le cercle des clubs licenciés faisant partie de la FFPJP, affaire à suivre.

Je tenais à remercier le club des J.S.A. nous avons profité de ses infrastructures pour l'organisation du National jeunes très apprécié par les équipes présentes et aussi pour le championnat départemental doublette Provençale, encore merci.

Au niveau des Championnats, nous avons poursuivi la formule instaurée en 2021 avec des qualificatifs qui commencent le matin et une phase finale en élimination directe le lendemain matin. Quel Plaisir de voir des finales de jour et devant des spectateurs.

Nous avons étendu cette formule au niveau des vétérans et des féminines avec cette année les doublettes féminines qui ont été organisées de cette façon.

Je tiens à remercier tous les clubs organisateurs d'un qualificatif et d'un championnat. Je suis également ravi que de nouveaux clubs organisent des championnats de Sarthe. C'est également ça la pétanque, permettre de découvrir de nouveaux sites.

Je tiens à remercier tous les compétiteurs pour leur sportivité au cours de ces championnats.

Depuis le début de notre mandat, nous avons instauré des contrôles d'alcoolémie au cours des championnats.

Cette année encore, nous avons poursuivi en réalisant également des contrôles au cours des qualificatifs. Pour la saison 2026, nous continuerons dans le même sens.

Au cours de notre mandat, le comité de la Sarthe a organisé un championnat régional qui s'est tenu à Sablé sur Sarthe. Encore Merci à l'équipe de Thierry Gauthier qui nous a réservé un très bon accueil et mis en valeur le site de façon à ce que les compétiteurs et compétitrices puissent pratiquer la pétanque dans les meilleures dispositions. Nous avons eu en retour de la part des comités, du corps arbitral, de la délégation de la région, que des félicitations. Merci encore.

Je tiens à féliciter l'ensemble des champions départementaux qui ont représenté notre département aux divers championnats de France. Un léger mieux sur les résultats, un petit tour ou deux voir plus en 2026 nous ferait un grand Plaisir.

Coupe de Sarthe :

Les $\frac{1}{2}$ finales et finales ont été organisées cette année par le club du Grand-Lucé, merci pour avoir reçu cette manifestation qui comme toujours permet de pouvoir partager de bons moments.

Cette compétition se déroulera de nouveau au Grand-Lucé en 2026.

Compétitions :

Cette année comme vous avez pu le voir, de nouvelles compétitions ont été mises en place :

- Le championnat Tête-à-Tête Vétérans Masculins
- Le championnat Tête-à-Tête Vétérans Féminines
- Le championnat Doublettes Vétérans Féminines
- Le championnat Doublettes de Jeu provençal.

Trophée des Villes :

Au début de notre mandat, nous avons décidé de réinscrire une équipe à cette prestigieuse compétition. Nous avons eu la chance d'être sélectionnés. Cette année notre équipe se déplacera à Nice le week-end prochain. Je souhaite bonne chance à l'équipe 2026 qui défendra nos couleurs. Je rappelle que la sélection est faite par l'ensemble des membres du Comité.

Effectif :

Après une chute des effectifs au moment du COVID, nous avons pratiquement retrouvé le nombre de joueurs que nous avions avant cette pandémie, nous rencontrons comme beaucoup d'autres disciplines sportives une baisse des effectifs au niveau des jeunes.

Formation :

Maintenant le tronc commun a été remplacé par vie citoyenne, vous pouvez le passer via un lien, durée 2 heures.

Arbitrage :

3 candidats passeront l'examen d'arbitre le 17 janvier 2026.

Je tenais à vous informer que nous allons rencontrer des problèmes à pourvoir les différents concours de notre calendrier. Je reviendrai sur ce sujet avec Laurent.

La Région Pays de La Loire vient de recruter M. Mylan Letessier comme CTFR, celui-ci officiera dans les 5 départements qui représentent la Région Pays de Loire.

Nous ne pouvons vous le présenter, il est à Valence à une compétition jeunes.

Tir de précision :

Cette compétition aura lieu, une commission sportive est en train de travailler sur cette discipline, elle vous donnera toutes les modalités.

Quelques dates :

Assemblée Générale Région : Elle se déroulera en Loire Atlantique à St-Nazaire, le samedi 6 décembre à 14 h, vous êtes, bien sûr, conviés à cette assemblée.

Congrès F.F.P.J.P. : Il se déroulera du 12 au 14 Décembre à Pontivy.

Information :

La F.F.P.J.P. a prévu d'augmenter les licences de 4€ pour les prochains championnats. 1€ par joueur sera demandé sur chaque compétition. Ce montant sera pris en charge pour cette année, je dis bien cette année, par le Comité Directeur.

J'attends le congrès le week-end prochain et nous vous informerons du fonctionnement pour l'année 2027.

Pour conclure, je dirai que ces années de Présidence ont été riches et très chargées avec des situations imprévues à résoudre. Mais je retiendrai le plaisir que l'on a eu à travailler ensemble et à avancer pour faire progresser notre sport, la pétanque.

C'est également un honneur de poursuivre avec la quasi-totalité des membres actuels puisque seul l'un d'entre eux a décidé d'arrêter et qu'un nouveau membre nous a rejoints.

Enfin, je tiens à vous présenter, à vous tous ainsi qu'à vos familles, tous mes meilleurs vœux de bonheur et surtout la santé pour 2026, et réussite sportive à vos clubs. Merci de votre attention.

Philippe BRUNEAU

RAPPORT MORAL : François Cariou

Madame La Maire,
Monsieur le Président du CD72,
Mesdames, Messieurs les Présidents et dirigeants de clubs,

Nous remercions le club d'Yvré l'Evêque et ses co-présidents, François Cariou et Michel Brochard, de nous accueillir pour cette nouvelle Assemblée Générale. Merci également à vous tous pour votre présence.

Nombre de Clubs en Sarthe :

En 2025, notre département compte **38 clubs** représentant 2 245 licenciés.

- District **Centre** : 16
- District **Nord** : 10
- District **Sud** : 12

Travail du Comité :

Le comité est composé de 13 membres. Nous nous sommes réunis chaque mois pour organiser la saison et traiter les sujets récurrents. En parallèle, les commissions se sont réunies pour gérer les sujets spécifiques.

Compétitions et événements organisés par le Comité Départemental

Tous les championnats ont pu se dérouler dans de bonnes conditions, ainsi que les Tours de Coupe France, Coupe Sarthe, et les CDC.

Les contrôles d'alcoolémie ont été accrus en 2025, ils se déroulent dans de bonnes conditions. Nous attirons votre attention sur la limitation des boissons alcoolisées pour l'image de notre sport mais également pour la santé des joueurs.

Côté Jeunes : Le comité a organisé en Juin le NATIONAL Jeunes à Allonnes (un grand merci à Daniel De Chadirac et son équipe), compétition qui a attiré des jeunes de nombreuses régions ce qui continue à démontrer son intérêt.

Merci aux écoles de pétanque sarthoises pour le travail effectué encore en 2025.

Malgré les difficultés rencontrées (en particulier le manque de bénévoles), nous continuerons nos efforts l'année prochaine pour développer la pratique chez les jeunes.

Communication avec les clubs :

Nous communiquons avec les clubs essentiellement par mail mais vous pouvez également trouver les informations sur :

Site : il est actualisé régulièrement et de nombreux documents y sont disponibles, y compris les comptes-rendus de nos réunions mensuelles. Merci d'en informer vos licenciés car ils sont encore trop nombreux à ignorer le site du comité.

Page Facebook : elle contient des informations spontanées et éphémères.

Cette page peut aussi servir à rappeler vos évènements ou à présenter des résultats, photos...

A vous de nous communiquer ceux-ci afin de le faire vivre.

Trophée du Fair-Play :

Le Fair-Play est indispensable à la pétanque si nous considérons qu'elle doit être reconnue comme un Sport. Nous vous donnerons le nom du club nouveau lauréat lors de cette AG.

Résultats Sportifs :

Si nous assistons souvent à de belles compétitions au niveau départemental, nous regrettons de ne pas avoir les performances attendues lors des Championnats de France, même si cette année plus d'équipes que d'habitude ont atteint les 32^e de finale et même les 16^e pour 2 équipes.

Finances :

Le bilan est positif. Laurent vous fera un bilan complet lors de cette AG.

Pour le reste, chaque commission va vous présenter le rapport détaillé de son activité.

Conclusion :

2025 a été une année maîtrisée. Nous savons que tout est critiquable et nous sommes ouverts aux propositions d'amélioration lorsqu'elles sont constructives et partagées par une majorité. De notre côté, nous avons besoin de votre soutien et de celui de vos joueurs.

Nous espérons que 2026 sera une belle année pour la Sarthe et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, à vous et à vos proches.

Merci de votre attention.

François Cariou

LICENCES : Claude TOUCHET et Damien DEZECOT

Mesdames et Messieurs, bonjour

LE TARIF DES LICENCES :

Cette année la tarification change. Le tarif est le suivant :

- Seniors et juniors **37€**
- Cadets minimes et benjamins restent à **20€**

En continuité, les calendriers concours restent vendus 1€, dont 0,50€ utilisés pour le National des jeunes organisés par le comité. Un bon de commande vous a été fourni.

Lorsque vous envoyez un mail concernant les licences, afin de gagner du temps et surtout de ne pas oublier certains mails, merci de mettre en copie systématiquement les responsables licence : ctouchetclaudio@gmail.com et damiendezecot@icloud.com + cd72@petanque.fr

LES MUTATIONS :

Elles sont toutes payantes pendant une période de 5 ans, ensuite le licencié est effacé de la base de données Geslico.

Suite aux mutations externes, obligatoirement la feuille de mutation signée de l'ancien club et libérée du comité d'origine devra être jointe au bordereau de demande de licence. Pour les mutations internes ce n'est pas grave si je n'ai pas le document avec votre demande car elles sont toutes informatisées. Les demandes de mutation internes sont envoyées au comité soit par le club sortant soit par le licencié s'il le désire avec un chèque de **40€** pour les NC et PROMOTIONS de **70€** pour les HONNEURS et de **120€** pour les ELITES au nom du CD72 Pétanque. Une précision : Un licencié qui désire quitter son comité d'origine pour aller dans un comité extérieur doit adresser sa demande de mutation au comité sortant et non pas au comité d'arrivée.

Autres rappels :

Les mutations sont valables toute l'année. Il est interdit aux présidents de refuser la demande de mutation sauf si le licencié possède des dettes envers leur club, par contre le licencié ne peut muter qu'une fois en cours d'année. La mise à jour annuelle de Geslico se faisant début novembre, la prise de licence pour 2026 ne peut se faire qu'après la mi-novembre 2025 (sauf cette année mise à jour particulièrement longue vous l'avez constaté). Concernant les renseignements fournis par les joueurs, vous les laissez remplir la feuille assurance, vérifiez bien que celle-ci soit signée, car cette feuille engage la responsabilité du licencié uniquement. En ce qui concerne les clubs, ils possèdent un document propre qui les engage ainsi que leur président, intitulé bordereau de licence club au comité.

Il faut aussi vivre avec son temps, donc merci de fournir également adresse mail et n° de tél. Il est impératif également de fournir une photocopie de la carte d'invalidité si c'est le cas, c'est une demande de la fédération qui veut les répertorier sur Geslico.

Concernant les bordereaux de demande de licences, essayez de classer les noms par ordre alphabétique de manière à nous faciliter la saisie dans le logiciel GESLICO et de joindre une photo d'identité présentable (modèle carte identité) et non pas découpée sur une photo, elle doit dater de moins d'un an car elle apparaît maintenant sur votre licence et se doit d'être ressemblante pour les nouveaux licenciés. Il me faut aussi une photocopie de la pièce d'identité (surtout pas du permis qui n'est pas une pièce d'identité). Pour toute nouvelle licence merci de fournir un justificatif de domicile.

Pour rappel, aucune demande de licence ne sera prise en compte si photo d'identité absente ou documents incomplets. Pour les anciennes licences sans photos, il y en a encore, dans ce cas, il me faut également la photo car tout est informatisé dorénavant.

Merci de former une 2^{ème} personne au sein de votre club.

Le questionnaire médical reste obligatoire pour les jeunes seulement.

Il n'y a plus de certificat médical sauf si un licencié coche une case sur le questionnaire qui reste au club.

AUTRES DOCUMENTS :

Je vous saurais gré de n'utiliser que les documents d'origine.

Normalement vos nouvelles compositions de bureau suite à vos assemblées générales ont été envoyées au comité afin de mettre à jour le logiciel fédéral (GESLICO). Merci de régulariser si tel n'est pas le cas. En particulier n° INSEE nom de jeune fille etc. dorénavant c'est obligatoire pour tous les membres de bureau, les arbitres ainsi que les éducateurs. Pour rappel le n° INSEE comporte 5 chiffres par exemple le Mans c'est le 72181 et non pas trois chiffres cela nous permet de retrouver la ville de naissance qui est obligatoire pour tout membre de bureau. Vous pouvez avoir ce code avec votre n° de sécu. Dépt. + les 3 numéros suivant. Pour les femmes, il me faut également le nom de jeune fille. Les clubs qui n'auront pas donné leur compo complète ne pourrons pas basculer pour l'année 2026, je ne pourrais pas créer de licences 2026 car il sera bloqué par Geslico d'où l'importance de ce document.

La demande de licence est obligatoire avant fin décembre pour les membres de bureau.

Les permanences sont tous les vendredis de 14h00 à 17h30 de mi-novembre à mars.

Si impossibilité, un mail est envoyé.

Si le licencié était auparavant dans un pays hors union Européenne, il faut également un formulaire de mutation internationale. Celui-ci est géré par le comité. D'une carte de séjour en cours de validité, ou carte de résident en cours de validité, ou certificat de résidence en cours de validité pour les étrangers, ainsi qu'un justificatif de domicile.

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre collaboration et de votre attention.



Nombre de licencié(es) par club

COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE DE LA SARTHE



N° de club	association à pétanque	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015	année 2016	année 2017	année 2018	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023	année 2024	année 2025	évolution n
00 02	J.S.Allonnes	177	162	164	140	138	138	140	148	130	90	111	108	106	108	2
00 03	P.A.C des sources	109	113	88	70	59	59	54	55	57	34	44	50	48	45	-3
00 04	U.S.M.	65	62	56	66	66	63	60	63	73	54	47	40	28	20	-8
00 05	C.R.M.	45	49	52	48	66	72	76	76	73	70	74	69	53	51	-2
00 06	C.S.C.M	68	60	70	46	48	47	48	45	42	25	42	39	35	32	-3
00 07	P.C.les Sablons	46	44	47	50	49	48	47	46	47	29	39	44	51	63	12
00 08	SLMPC	50	54	67	71	76	83	78	79	71	63	73	70	71	77	6
00 10	U.S.Arnage	98	117	150	156	155	173	165	159	145	95	121	136	153	147	-6
00 11	P.C.Yvré l'Evêque	38	40	43	47	55	76	76	86	82	73	80	80	88	99	11
00 12	E.S.Champagné	40	52	53	56	68	85	72	90	80	68	74	95	86	73	-13
00 13	SPAY	0	0	0	0	34	42	11	14	18	18	23	29	42	45	3
00 15	pétanque brettoise	49	49	58	56	61	66	63	67	70	45	46	48	46	60	14
00 16	Val de Sarthe (la Suze)	0	0	0	46	62	76	75	77	82	49	62	65	53	62	9
00 17	La Bazoge	0	0	0	0	0	0	0	0	18	18	23	28	30	25	-5
00 18	PEC Pétanque Etival Club	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	45	53	54	1
00 19	Pétanque Téléché	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	11
00 30	V.S.Fertois	119	135	121	119	113	93	87	79	72	48	77	79	104	109	5
00 31	pétanque mamertine	89	92	109	108	93	98	108	118	123	101	84	95	78	72	-6
00 32	amicale sportive St Paterne	24	31	39	24	32	33	32	32	38	29	27	29	28	34	6
00 33	pétanque Conlinoise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	47	15
00 34	Vibraye	0	0	0	0	28	27	45	41	34	15	34	28	23	16	-7
00 35	Anille Braye pétanque	29	29	26	31	38	42	35	36	37	29	36	46	54	72	18
00 36	S.C.marollais	50	45	43	41	33	33	33	28	23	12	14	14	15	13	-2
00 37	Tuffé	0	0	0	0	0	23	37	44	39	33	44	46	50	56	6
00 38	Pétanque St Michel de Chavaignes	60	62	61	50	50	47	46	50	47	42	44	49	57	59	2
00 39	pétanque bésséenne	43	44	33	34	27	29	43	44	49	33	43	46	38	33	-5
00 45	pétanque sabolienne	56	67	59	56	65	68	65	71	59	57	61	57	56	63	7
00 47	pétanque flêchoise	98	92	89	89	104	99	102	116	117	101	110	136	160	161	1
00 49	Juigné pétanque club	29	34	29	28	40	39	40	38	41	29	39	42	48	53	5
00 50	vigilante pétanque Mayet	73	55	62	85	94	100	85	92	97	79	65	51	45	68	23
00 51	pétanque mansignéenne	31	36	35	18	21	31	27	37	38	35	35	35	33	34	1
00 52	pétanque ludoise	21	21	22	22	25	25	34	34	35	23	30	41	46	51	5
00 53	C.O.Château du Loir	79	90	93	82	84	79	69	80	62	47	63	78	80	65	-15
00 55	P.C.St Pierre de Chevillé	20	23	24	26	31	34	41	44	47	41	44	43	40	40	0
00 56	Val de Loir 72	55	62	66	62	61	72	72	67	57	45	54	62	84	84	0
00 57	Carreau Védaquais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44	44
00 58	les boulistes d'Aubigné	54	56	66	61	61	56	47	52	47	26	42	62	71	71	0
00 59	Pétanque Lucéenne	0	0	0	0	0	0	20	26	26	25	23	27	29	28	-1
		1905	1972	1985	1919	2063	2166	2122	2214	2120	1600	1886	2034	2114	2245	131

PROGRESSION PAR DISTRICT



CENTRE
29

NORD
32

SUD
70

TRÉSORERIE : Laurent BODEREAU

Bonjour,

Monsieur le Président du Comité Départemental de la Sarthe,
Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de Clubs,
Mesdames et Messieurs,

Pour la saison sportive 2025, du 01 novembre 2024 au 31 octobre 2025, le compte de résultat est le suivant :

Recettes = 131 960,51 €

Dépenses = 130 829,10 €

Soit un résultat positif de 1131,41 €

Au 31 octobre 2025, le solde du compte courant LCL est de **14 493,04 €** et celui du compte courant Eurocompte Asso du Crédit Mutuel est de **4 979,70 €**.

Deux comptes courants à ce jour car le comité directeur a choisi de changer de banque pour 2026.

Les différents enregistrements ont nécessité **439** pièces comptables.

Pour faire au plus bref, j'ai extrait du compte de résultats dix dépenses principales ainsi que dix revenus principaux (**voir tableau correspondant 1**).

Comparaison des bilans financiers 2024 et 2025 pour les différents comptes dont dispose le Comité Départemental de la Sarthe de Pétanque et de Jeu Provençal au 31 octobre 2025 (**voir tableau correspondant 2**).

Je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'aux licenciés de vos clubs, une bonne fin d'année et une bonne saison sportive 2026.

MUTATIONS exercice 2025

Mutations : Pour la saison écoulée, les mutations internes et externes se décomposent comme suit :

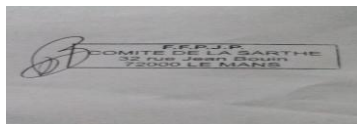
- Mutations externes payantes : 31
- Mutations internes payantes : 139
- Mutations gratuites (jeunes) :



EXTRAITS DES DÉPENSES ET REVENUS 2025

10- DÉPENSES PRINCIPALES	Saison 2025	10 - REVENUS PRINCIPAUX	Saison 2025
Décompte Financière F.F.P.J.B.	28 658.00 €	Licences	78 355.00 €
Décompte Financier C.R. des PDLL	11 905.00 €	Affiliations clubs au CD 72 pétanque	2 340.00 €
Championnats régionaux jeunes	2 770.00 €	Mutations internes et externes	3 400.00 €
Championnats régionaux seniors (indemnités)	1 755.00 €	Championnats départementaux	14 199.00 €
Électricité Boulodrome de Drouot Le Mans	1 765.00 €	Locations locaux de Drouot	390.00 €
Championnats de France	19 400.00 €	Coupe de la Sarthe	360.00 €
Frais d'arbitrage sur les championnats de Sarthe	1 770.00 €	Amendes	320.00 €
Matériel informatique	1 857.00 €	Inscriptions CDC Open, Féminin et Vétérans	1 140.00 €
Trophée des villes	3 124.00 €	Sponsors du calendrier sportif	670.00 €
Calendriers sportifs	1 485.00 €	Calendriers sportifs	2 095.00 €

Le Trésorier Général
Laurent BODEREAU





COMITE DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

BILAN FINANCIER 2025

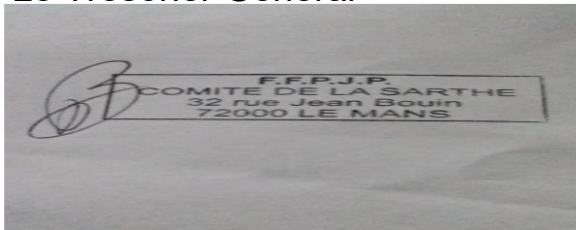
	situation au 31/10/2024	Situation au 31/10/2025	
Caisse Générale	0.00 €	0.00 €	
Compte Courant LCL	18 361.63 €	14 493.04 €	-3868,59
Compte sur Livret LCL	76 500.00 €	76 905.15 €	+ 405,15
Compte Courant Crédit Mutuel	0.00 €	4 979.70 €	+ 4979,70
Fonds communs de placement	5 746.62 €	5 976.92 €	+230,30
TOTAL	100 608.25 €	102 354.81 €	1746,56

Conclusion du bilan au 31 octobre 2025 : Positif de 1746,56 €

Les Transactions (Pièces Comptables) du 01/11/2024 au 31/10/2025 sont de :

439

Le Trésorier Général





**Assemblée Générale du Comité Départemental de la Sarthe
de Pétanque et Jeu Provençal
du 29 novembre 2025 à Yvré L'Évêque**

**COMPTE RENDU DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES
Martine LEROUX et Jean-Luc PAULIN**

Mesdames, Messieurs

Nous, vérificateurs aux comptes du Comité Départemental de la Sarthe de Pétanque et de Jeu Provençal, Madame Martine LEROUX du Pétanque Club d'Yvré L'Évêque et Monsieur Jean-Luc PAULIN du Pétanque Club Étival, nous sommes réunis sur convocation le 25 novembre 2025 avec Monsieur Laurent BODEREAU trésorier général pour vérifier la trésorerie du CD 72 pétanque.

Ont été mis à notre disposition :

- Les relevés de banques
- Les talons de chéquiers
- Les carnets de remise de chèques en banque
- les pièces de dépenses et de recettes

Nous avons vérifié, au hasard, quatorze opérations.

Dépenses

N° de pièce	Désignation de la dépense et créancier	Montant
394	Abonnement annuel – OVH cloud	94.90
290	Hébergement bénévoles National Jeunes _ Hôtel Inn	68.98
212	Frais arbitrage championnat départemental – CHILLOUX Thierry	60.00
121	Récompense Entretien locaux Drouot – Le jardin gourmand	89.80
63	AG régionale – achats divers – Bruneau Philippe	490.46
33	Formation BF2 – Transport et repas – Dezecot Stéphane	227.54
10	Coupe Sarthe – vin d'honneur et repas – Super U Le Mans	213.99

Recettes

N° de pièce	Désignation de la dépense et créancier	Montant
397	Amendes pour absence de licence – régional Allonnes	90.00
334	Aide FFPJP National jeunes CD72	1013.20
263	Remboursement hôtel et repas Championnats régionaux – CD 85	667.04
201	Participation joueurs aux championnats de France - Triplettes masculin	1962,00
175	Inscriptions C.D.C. vétérans	650.00
102	Licences club Téléché – versement espèces	210.00
91	Mutations internes	2910.00

Nous n'avons pas trouvé d'anomalie lors de cette vérification des comptes.

Nous, vérificateurs aux comptes, remercions le trésorier général pour la bonne présentation et la parfaite tenue de la trésorerie du CD72 pétanque et proposons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes qui lui sont présentés pour la période du 01 novembre 2024 au 31 octobre 2025 et de donner quitus au trésorier pour la saison écoulée.

Martine LEROUX - Jean Luc PAULIN

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Budget Prévisionnel 2026

Charges	Budget 2026	Réal 2025
Photocopieur (cartouches d'encre)	500 €	545 €
Achat de coupes et médailles catégories Jeunes	1 200 €	1 175 €
Affiliations à la FFPJP	50 €	50 €
AG cd72	2 000 €	2 055 €
Cadeaux et réceptions	483 €	473 €
Calendriers sportifs	1 500 €	1 485 €
Championnats de France Jeunes	1 100 €	1 125 €
Championnats de France Seniors	21 300 €	19 400 €
Championnats départementaux jeunes	800 €	768 €
Championnats départementaux délégations	1 550 €	1 529 €
Championnats départementaux – FFPJP	4 700 €	néant
Championnats Régionaux Jeunes	3 000 €	2 770 €
Championnats Régionaux seniors	3 330 €	1 755 €
Coupe de Sarthe + journée arbitres et dirigeants	1 000 €	606 €
Coupe de Noël Jeunes	400 €	14 €
Cotisation CDOS72	75 €	75 €
Congrès FFPJP	1 000 €	1 718 €
CNC – CRC indemnités clubs	1 500 €	1 320 €
Drouot – électricité	1 700 €	1 765 €
Ethylotest – calibrage et embouts	200 €	132 €
Engagement Championnats Régionaux	352 €	352 €
Fonctionnement Centre Régional Entraînement (jeunes)	500 €	500 €
Frais Arbitrage	1 800 €	1 770 €
Frais déplacements membres cd72 (réunions + autres)	4 000 €	4 087 €
Frais Annuels d'investissement	1 000 €	1 858 €
Frais Postaux	200 €	321 €
Frais Bancaire	150 €	142 €
Formations divers	2 000 €	2 230 €
Journée de la femme	1 600 €	1 691 €
Licences FFPJP (2250 x 12 €)	27 000 €	28 658 €
Licences Comité Régional (2250 x 6 €)	13 500 €	11 905 €
Mutations Comité Régional (150 x 5 €)	750 €	310 €
National Jeunes Le Mans	7 500 €	8 481 €
Nationaux/Régionaux Jeunes hors 72	500 €	325 €
Protection juridique FFPJP (2250 x 0,05 €)	113 €	112 €
Secrétariat	201 €	187 €
Orange Internet Fibre	907 €	907 €
Trophée des villes	3 200 €	3 124 €
Vêtements championnat de France	3 000 €	2 132 €
Vêtements membres cd72	300 €	1 027 €
Site internet du cd72	700 €	680 €
TOTAL	116 660 €	109 559 €

Fait le 19/11/2025

Laurent BODEREAU, trésorier cd72 pétanque

Budget prévisionnel 2026

Produits	Budget 2026	Réal 2025
Affiliations clubs (38 x 65 €)	2 470 €	2 340 €
Aide COT	1 500 €	1 491 €
Amendes	300 €	320 €
Calendriers vente	2 000 €	2 095 €
Calendriers annonceurs	700 €	670 €
Championnats de Sarthe	14 200 €	14 199 €
CDC open + féminin + vétérans (165 x 10 €)	1 650 €	1 140 €
Concours Vétérans	100 €	85 €
Coupes Sarthe	360 €	360 €
Formations	700 €	690 €
Journée du 1 ^{er} mai	750 €	838 €
National Jeunes	3 000 €	2 904 €
Licences (2250 x 37 €)	83 250 €	78 355 €
Locations Drouot	400 €	390 €
Mutations (150 x 20 €)	3 000 €	3 400 €
Subvention Départementale (Nat. Jeunes)	900 €	900 €
FFPJP (National Jeunes)	1 000 €	1 013 €
Remboursement frais postaux	100 €	
Intérêts sur livret	280 €	405 €
Total	116 660 €	110 177 €

Fait le 19/11/2025

Laurent BODEREAU, trésorier cd72 pétanque

nouvelle aide COT
en remplacement
de l'aide aux
déplacements pour
les France.



Commission arbitrage : Laurent Bodereau

Monsieur le Président du Comité Départemental de la Sarthe,
Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de Clubs,
Mesdames et Messieurs,

En janvier dernier, 3 candidats ont passé l'examen d'arbitre départemental et un seul reçu, M. Philippe BRUNEAU du Val de Loir Pétanque72.

Le samedi 22 février s'est tenue la réunion annuelle de recyclage avec un formateur régional du CD49, M. Daniel GUILBAULT. Notre comité est dépendant d'un autre comité car nous n'avons pas de formateur à l'arbitrage, ce qui crée des frais de déplacements supplémentaires.

La fédération impose que les formations soient effectuées par des formateurs, et pour devenir formateur il faut être au moins arbitre régional.

Toutes nos compétitions se sont déroulées avec au moins un arbitre sauf une, ce qui n'est pas le cas dans tous les départements.

À la suite d'une enquête gérée par la commission d'arbitrage fédérale, il s'avère que certaines compétitions ne sont pas arbitrées. Constat de cette enquête nationale :

Concours départementaux sans arbitre : 1826

C.D.C. sans arbitre : 3417

Match de Coupe de France sans arbitre : 306

Championnats départementaux sans arbitre : 3

Egalement dans cette enquête :

Total des rapports d'incident : 183 Total des dossiers devant une commission de discipline : 163

Le 22 novembre une formation à l'examen d'arbitre était programmée à Angers pour le CD49 et les candidats sarthois s'y sont rendus au nombre de 3 sur 5 prévu initialement. La date nationale de l'examen d'arbitre départemental est fixée au 18 janvier 2026. Seulement les candidats qui ont suivi la formation initiale pourront passer l'examen. Souhaitons la réussite à nos 3 candidats. La prochaine formation se déroulera dans un an pour un examen en janvier 2027.

Le guide de l'arbitrage qui est sur le site de la F.F.P.J.P. sera remis à jour dans le premier trimestre 2026.

Le règlement de la pétanque est à ce jour inchangé, si changement il y a, cela sera annoncé au congrès de décembre.

Arbitrer les compétitions n'est pas toujours simple, même pas simple du tout quand des joueurs sont alcoolisés sur les terrains voir même avant le début d'une compétition.

L'alcool n'est pas toujours responsable, certains comportements ne facilitent pas l'arbitrage.

Environ une centaine de contrôle préventif d'alcoolémie ont été réalisés sur les championnats de Sarthe et qualificatif. Tous se sont révélés négatifs. A ce jour il est interdit de cibler un joueur ou une équipe lors de ces contrôles. Bien dommage.

La pétanque est un jeu et également un sport.

Un jeu ou un sport avec des règles, des décisions, des sanctions en cas de non-respect.

La plupart des licenciés respectent les règles et d'autres pas et se sont souvent les mêmes.

Il y a plus d'un mois, j'ai démissionné de la responsabilité de la commission d'arbitrage du CD72 pétanque.

La responsabilité de cette commission sera désormais assumée par Benoist DEZECOT, arbitre départemental et membre du CD72 pétanque.

Je vous remercie de votre attention.

Bonne saison sportive 2026 dans le respect des règles de notre fédération, le respect de tous et le fair-play.

Bonne fin d'année à toutes et tous.

Laurent BODEREAU, responsable de la commission d'arbitrage 2025.

DISCIPLINE : Jacques VAUTHIER

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, bonjour

Tout d'abord je voudrais remercier les bénévoles qui siègent à cette commission pour leur disponibilité et qui pour certains viennent de loin. Je précise également que pour la première fois une bénévole féminine a intégré la commission et je l'en remercie. Je remercie également Annie pour son rôle de secrétaire au sein de la commission.

Cette année 2025 n'aura donc pas été de tout repos pour la commission de discipline. En acceptant la présidence, je pensais, au vu des années précédentes que nous serions « tranquilles ».

Malheureusement ce ne fut pas le cas. En effet, trois de nos licenciés ont décidé de se faire remarquer aux cours de différentes compétitions lors de cette saison.

Leur comportement sur les terrains a donc contraint la commission à prendre des sanctions à leur égard. Sans vouloir détailler, j'indiquerai seulement qu'ils ont fait l'objet de sanctions avec sursis et mise à l'épreuve.

Les trois dernières années se sont révélées blanches pour cette commission donc souhaitons qu'il en soit de même pour, tout du moins, la saison à venir.

En effet, une bonne commission de discipline est une commission qui n'a pas à se réunir.

Merci de m'avoir écouté, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Jacques Vauthier

EQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE : Sophie PLOQUIN

Monsieur le Président du Comité,
Mesdames, Messieurs les membres du comité,
Mesdames et Messieurs les Président (e) s de clubs
Mesdames et Messieurs les délégué (e)s.

L'Équipe Technique Départementale a pour but de détecter les jeunes disposant de bonnes qualités sportives dans la pratique de la pétanque.

Les éducateurs de cette entité proposent à l'Équipe Technique Régionale les jeunes retenus pour intégrer l'un des regroupements du CREL, bien évidemment avec l'accord des parents et des clubs.

Pour le prochain regroupement qui se tiendra le samedi 13 décembre à Angers, plusieurs jeunes Sarthois vont y participer.

Pour promouvoir notre sport favori auprès des jeunes, il est important de travailler avec les établissements scolaires (Écoles primaires et collèges).

Depuis peu, le Comité Régional de pétanque des Pays de la Loire a un nouveau Conseiller Technique Fédéral Régional, Monsieur Mylan Letessier. Cette personne est au service des clubs pour éventuellement démarcher auprès des écoles afin de leur proposer des animations. N'hésitez pas à le contacter si vous le souhaitez.

L'effectif jeunes est légèrement en baisse par rapport à la saison dernière avec :

4 benjamins, 16 minimes, 26 cadets, et 36 juniors soit 82 jeunes contre 92 pour la saison 2024

Cela n'est pas suffisant pour organiser un CDC JEUNES dans notre département. Cette année nous avons dû aller avec le comité de la Mayenne pour faire jouer nos équipes Sarthoises avec au final de bons résultats dans l'ensemble.

Pour la deuxième année, un championnat départemental de tir de précision Juniors s'est tenu à l'US. Arnage, et pour la première fois, nous l'avons ouvert à la catégorie cadets. Cette toute nouvelle compétition a donné lieu encre une fois à de bons scores devant un public conquis.

La commission jeunes tient à remercier tous les clubs qui nous ont accueillis lors des diverses manifestations sportives de 2025. Ils se reconnaîtront.

La saison des jeunes va se terminer le samedi 14 décembre à Arnage avec la coupe de Noël en doublettes pour les catégories benjamin/Minime, cadet et junior, avec inscriptions à l'avance par mail.

Lors de cette coupe de Noël, seront remises les récompenses du challenge jeunes 2025. Nous comptons sur une forte participation de nos jeunes.

Je rappelle que nous manquons d'éducateurs fédéraux. Cela se ressent sur la formation, la détection, ainsi que dans le développement et l'animation de notre pratique.

Pourtant votre comité a mis en place depuis plus de quatre ans maintenant une politique pour favoriser le sport pétanque auprès des jeunes.

- Prise en charge à 50% sur les formations
- Les frais kilométriques lors des régionaux ou Nationaux jeunes
- Prise en charge des récompenses lors des différentes compétitions

Malgré ces efforts, force est de constater qu'il n'y a pas de retour escompté de la part des clubs.

A ce jour nous avons deux candidats pour le BF1, et un candidat pour le BF2

Pour rappel, les diplômes fédéraux doivent faire l'objet d'un recyclage (sauf le diplôme d'initiateur), c'est-à-dire la réactualisation des prérogatives qu'ils confèrent tous les 5 ans.

Dans le cas d'un recyclage, le candidat n'est pas soumis aux épreuves certificatives. Par contre, seule une participation active et assidue à l'intégralité du programme défini, permet de valider le recyclage du diplôme. Trois BF1 sont concernés pour passer le recyclage.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Sophie PLOQUIN
Commission technique

COMMISSION FÉMININES : Annie ALISSE

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année le nombre de licences féminines était de 443 un chiffre toujours en progression, une cinquantaine de plus qu'en 2024 répartie de la façon suivante :

246 séniors, 181 vétéranes, 8 juniors ,7 cadettes et 1 benjamine.

Plusieurs manifestations ont rencontré de beaux succès, notamment la journée de la femme le 1^{er} mai à Champagné avec 24 équipes engagées soit un total de 150 féminines qui ont disputé des rencontres dans un esprit convivial. C'est l'équipe du CRM qui sort vainqueur de cette rencontre.

D'autre part, le championnat des clubs féminin a réuni 22 équipes et réparties de la façon suivante : 3 équipes en CRC et 19 équipes en CDC, soit 16 clubs représentés.

Je tiens à remercier toutes les équipes qui ont participé à ces compétitions dans un esprit sportif et de fair-play avec une mention particulière pour les clubs de Château du loir et La Flèche qui ont engagé 2 et 3 équipes.

Au niveau résultats :

En CDC

- En 1^{ère} Division c'est le club de Conlie qui termine 1^{ère} et accèdera en CRC 2 l'année prochaine.
- En 2^{ème} Division c'est le club du COC qui est vainqueur et évoluera en 1^{ère} DIV. ainsi que la Pétanque Fléchoise 3, le Pet Etival Club et Sablé.

Au niveau régional, 3 équipes engagées en CRC

- La Ferté Bernard qui était en CRC 1 termine 2^{ème} et se maintient donc en CRC 1
Par contre l'équipe du Val de loir 1 termine 7^{ème} et évoluera en CRC 2 l'année prochaine.
- Mayet 1 termine 8^{ème} de la poule et redescendra donc en Championnat départemental l'année prochaine.

Championnat de Sarthe

- En tête à tête c'est Marine Dugué du club CRM qui gagne ce championnat,
- En doublette Marine Dugué et Elsa Jamonneau du CRM sont championnes de Sarthe,
- En triplète ce sont Cathy Bucco, Christelle Lebouc et Amélie Pasquiou du club d'Arnage qui sont championnes de Sarthe.

Bravo pour ces beaux résultats.

Challenge Féminin

Les 5 premières féminines récompensées cette année sont en premier Magalie Poirrier avec un total de 58 points, 2^{ème} Amélie Pasquiou avec 52 points, 3^{ème} Maeva Dugué 48 points, Cathy Bucco 46 points et 5^{ème} Marine Dugué 41 points.

Félicitations à ces féminines

J'en profite pour vous rappeler de bien envoyer vos résultats de championnats et de concours féminins au comité ou directement à mon adresse mail pour pouvoir suivre ce challenge.

Je vous remercie de votre attention.

Annie ALISSE

CHAMPIONNATS VETERANS 2025 : François CARIOU

Mesdames, messieurs, les Présidents et dirigeants de clubs,

1. Le Championnat Départemental des Clubs vétérans :

Il s'est déroulé sur 3 sites : Allonnes, Sablé et la Ferté-Bernard.

Merci aux clubs organisateurs.

Merci à tous les joueurs et tous les clubs participants.

Cette année, nous avons créé deux divisions supplémentaires.

Le championnat s'est ainsi déroulé avec 5 divisions.

64 équipes se sont inscrites.

Nous avons donc :

- 12 équipes en Division 1 (2 groupes de 6 équipes)
- 12 équipes en Division 2 (2 groupes de 6 équipes)
- 12 équipes en Division 3 (2 groupes de 6 équipes)
- 12 équipes en Division 4 (2 groupes de 6 équipes)
- 16 équipes en Division 5 (1 groupe de 6 équipes et 2 groupes de 5 équipes).

Cette structure sera reconduite en 2026.

En D5, le champion est : Sablons 2

En D4, le champion est : Arnage 5

En D3, le champion est : La Flèche 3

En D2, le champion est : SLMPC 2

En D1, le champion Départemental est pour la seconde fois : CSCM 1.

CSCM 1 a rejoint l'équipe des Sablons 1 en CRC qui s'est joué en septembre.

Les Sablons et le CSCM 1 finissent 3^{ème} de leur Groupe et ne peuvent se maintenir en CRC.

Nous retrouverons ces deux équipes dans notre championnat départemental en 2026.

Championnats Triplette :

Il s'est déroulé à Brette les Pins sur deux journées consécutives.

Les champions 2024 sont : Guy Savreux, Patrick Bellanger et Alain Gaillard d'Arnage.

Les champions régionaux sont aussi Sarthois : Joel Domin, Pierre Buzens, Michel Casson pour la deuxième année consécutive.

Félicitations à tous.

Par la suite, ils se sont rendus au championnat de France.

Diminués par des soucis de santé, nos champions régionaux sont tombés en Poules.

Nos champions départementaux ont perdu leur barrage.

Domage.

2. Championnat Doublette Vétérans :

Pour la première fois, nous avons organisé un championnat doublette vétérans homme et un championnat doublette féminin.

Bien organisé par le VSF ;

- Les Champions 2025 sont : Guy Savreux et Hem Bovith d'Arnage
- Les Championnes 2025 sont : Martine Leroux et Cathy Berger d'Yvré l'Evêque.

3. Championnats TAT Vétérans :

Organisés également pour la première fois, ils se sont déroulés à La Flèche.

- Le champion est : Pascal Leboulanger
- La championne est : Carole Bettevy.

Nous souhaitons à tous ceux qui sont jeunes depuis plus longtemps que les autres, une bonne fin d'année 2025 et une bonne saison sportive 2026.

François Cariou
Commission Vétérans.

Challenge Vétérans - François Cariou

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Les concours organisés en semaine se sont bien déroulés même si nous observons 2 points :

- Concours complets longtemps à l'avance pour ceux joués l'hiver à l'intérieur des bouledromes (il serait bien de permettre plus de diversification d'équipes ; autrement dit qu'une équipe ne puisse pas s'inscrire sur tous les concours dès le début d'année).
- Il est également rappelé que deux concours peuvent être organisés le même jour s'ils sont dans des districts différents ; à titre d'exemple, il est possible d'organiser un concours dans les bouledromes de La Flèche, Arnage et La Ferté Bernard en même temps.

Quelques concours en semaine sont ouverts aux séniors. En 2025, il y a eu : 80 concours dont 5 ouverts aux séniors. Certains le regrettent, d'autres le plébiscitent. Nous limitons cette possibilité à 10% des concours. Il en est programmé 5 en 2026.

Les vainqueurs du challenge 2024 sont :

- **Cathy Bucco / Monceau Sylvie / Casson Céline**
- **Lionel Chemin / Miguel Pulido / Hervé Touchard**

Je rappelle à tous les Présidents :

- Les parties sont à jouer en temps limité (entre 55' et 1h).
Du fait les terrains doivent être tracés.
Toute autre formule doit être signalée à l'avance aux joueurs ;
- Le logiciel Gestconcours doit être utilisé ;
- La feuille de match est à me retourner dans les 48h ; il s'agit d'une feuille spécifique sur laquelle est aussi notée la meilleure équipe mixte
- Les engagements doivent être redistribués en totalité et ne peuvent être inférieurs à :

4 parties	2 parties gagnées	3 parties gagnées	4 parties gagnées
Doublettes	10 euros	18 euros	26 euros
Triplettes	15 euros	27 euros	39 euros

6 parties	3 part. gagnées	4 part. gagnées	5 part. gagnées	6 part. gagnées
Doublettes	10 euros	20 euros	36 euros	50 euros
Triplettes	15 euros	30 euros	45 euros	60 euros

Pour les concours en 6 parties et plus, il est possible d'utiliser soit la grille ci-dessus soit une formule de classement.

Bonne Challenge 2026 à tous.

François CARIOU - Responsable Vétérans

COUPES France et Sarthe : Benoist DEZECOT

Discours - Responsable de la Coupe de Sarthe

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents, chers représentants des clubs,

Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour revenir sur la **Coupe de France** des Clubs.

Cette édition a eu un succès remarquable avec 36 clubs inscrits sur **38 clubs possibles**, soit un **taux de participation de 94,7%**. Merci à tous les clubs pour leur engagement et pour l'envoi des feuilles de match dans les délais, ce qui a permis un déroulement fluide de la compétition.

Quatre clubs se sont qualifiés pour le 1^{er} tour régional : **Mamers, Val de Loir Pétanque, Les Sablons et VSF**. Félicitations à eux !

- Le **VSF** a ensuite été défait par **Durtal**.
- **Mamers** s'est incliné face à **Tilly-sur-Seulles**.
- Les **Sablons** ont malheureusement dû déclarer forfait.

Mais nous avons aussi une grande satisfaction : un club de notre département a réussi à se qualifier pour le **3^{ème} tour de zone**, en battant **Saint-Sébastien-sur-Loire** puis **Livarot**.

Ce **3^{ème} tour de zone** se jouera à domicile **courant décembre 2025** contre le club de **St-Jacques de La Lande**, et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

La Coupe de France des Clubs reste avant tout un moment de convivialité et de sportivité, qui illustre les valeurs de notre discipline et renforce les liens entre nos associations.

Merci à toutes et à tous pour votre investissement et votre passion. Continuons à faire vivre cette belle compétition et à porter haut les couleurs du CD 72 Pétanque.

Discours - Responsable de la Coupe de Sarthe

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents, chers représentants des clubs,

Cette année, la **Coupe de Sarthe** a connu un véritable succès avec tous les clubs inscrits qui représentent un total **38 inscriptions**, soit un taux de participation exceptionnel de 100 %.

Je tiens également à saluer le sérieux des clubs : les feuilles de match ont été transmises dans les délais, ce qui a permis une organisation fluide et efficace.

Concernant les résultats, je ne vais pas les détailler un par un, mais je souhaite mettre en avant les **quatre clubs qui ont atteint les demi-finales** :

- **Les Sablons**
- **Étival**
- **La Flèche**
- **Tuffé**

Ces demi-finales se sont déroulées le **samedi 8 novembre 2025** sur les terrains du **Grand Lucé**, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

Les rencontres ont été très disputées :

- Les **Sablons** ont pris le dessus sur **La Flèche** avec un score serré de **17 à 14**.
- **Tuffé** s'est imposé face à **Étival** sur le score de **19 à 12**.

La finale, de très belle qualité, a opposé **Les Sablons** à **Tuffé**. Et c'est finalement le club des **Sablons** qui a remporté la Coupe, sur le score de **19 à 12**.

Félicitations aux **Sablons** pour cette victoire, et bravo à tous les clubs pour leur participation et leur esprit sportif.

La Coupe de Sarthe des Clubs reste un moment fort de notre saison, symbole de convivialité et de compétition, et reflète parfaitement les valeurs de la pétanque dans notre département.

Merci à toutes et à tous pour votre passion et votre investissement. Continuons à faire vivre cette belle compétition.

Benoist Dezecot

CHAMPIONNAT DES CLUBS : Damien BOUTARD

Monsieur le Président du CD72,
Mesdames, Messieurs,

Je vais d'abord commencer par les résultats du championnat régional et pour terminer par le niveau départemental.

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DES CLUBS

CRC1 OPEN

- ☺ Pétanque Fléchoise : 2^{ème}, montes-en CNC 3
- ☺ C.O.C. : 4^{ème}, maintien
- ☺ V.S. Fertois : 6^{ème}, maintien

CRC2 OPEN

- ☺ Val de Loir 72 : 1^{er}, montes-en CRC 1
- ☺ P.A.C. des Sources : 3^{ème}, maintien
- ☺ Arnage : 5^{ème}, maintien

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DES CLUBS

79 équipes inscrites record battu

Champions CDC OPEN

- ☺ Division 1 : Tuffé
- ☺ Division 2 : Conlie 2
- ☺ Division 3 : Spay 1

Nous appellerons tout à l'heure les 3 clubs champions afin de leur remettre une récompense bien méritée. Cela sera la dernière puisque les membres du comité ont décidé de remettre à partie de l'année prochaine les récompenses lors de la dernière journée.

Les clubs disputant le CNC et le CRC recevront une indemnité.

Je rappelle également que les réinscriptions ne sont pas automatiques et qu'il faudra renvoyer le formulaire d'inscription. Attention à la date butoir.

Je tiens à remercier les 3 clubs organisateurs d'une journée de compétition, les différents arbitres qui ont officié, et l'ensemble des joueurs. Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles compétitions de championnat des clubs OPEN !

Je vous remercie de m'avoir prêté attention et vous adresse mes sentiments les plus sportifs. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine et vous souhaite une excellente année sportive.

Damien Boutard

COMMISSION SPORTIVE 2025 : François CARIOU

1. Compétitivité

En début d'année, un sondage a été effectué auprès des meilleurs joueurs sarthois sur les points à améliorer pour améliorer nos performances aux Championnats de France.

Plusieurs points ont été soulevés :

- Le mental ; l'habitude de jouer dans les régionaux, nationaux (sortir du département)
- La variabilité des terrains (nos terrains sont difficiles aux points, mais souvent au France, cela se joue sur des terrains plus faciles et la victoire se joue aux tirs)
- Le manque de boulodromes couverts
- Les conditions de déplacements au France
- Le partage des parties en phase finale (partage des indemnités en $\frac{1}{2}$ voir en $\frac{1}{4}$) ne permet pas de s'habituer à la pression
- Le rôle des coachs (délégué ou coach ?) ; fréquentes erreurs de jeux...

Et une question revient : jouer en homogène ou non homogène ?

2. Homogénéité

C'est un débat récurrent. Faut-il jouer en équipes homogènes du début d'année jusqu'au 31 mai pour s'habituer à jouer en équipes formées durant la période des championnats ?

Après étude du calendrier 2025, nous comptabilisons 19 concours en homogènes contre 55 concours en non homogènes.

Peut-être faut-il laisser aux clubs organisateurs la liberté de choisir ?

Nous décidons de lancer un nouveau vote des Présidents sur ce sujet.

Résultat :

3. Accompagnement des Champions Départementaux

Pour la première fois, nous avons organisé une réunion de préparation au départ pour le France :

- Encouragement du Comité
- Prise de contact avec le délégué de l'équipe
- Remise des maillots
- Echanges entre les joueurs sur l'attitude à prendre face à cet évènement
- Pot amical.

C'est une rencontre à refaire l'année prochaine avec sans doute invitation de la Presse.

4. Fair-Play

C'est la 3^{ième} année que ce trophée est organisé.

Plusieurs Présidents nous ont fait remonter que les « gros » clubs qui organisent de nombreux concours sont avantagés par rapport aux « petits » clubs.

En outre, les critères seraient à modifier ou à préciser.

Nous allons mener au bout le vote de cette année, mais la question devra être reposée en commission pour savoir si ce trophée est maintenu.

16 clubs ont été nominés.

En 2025, le lauréat est : Yvré L'Evêque avec 3 voix.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2025 et une bonne saison sportive 2026.

François Cariou
Commission Sportive.

RÉSULTATS CHAMPIONNATS DE FRANCE 2025

FORMATIONS	CHAMPIONS	RÉSULTATS
SENIORS		
TRIPLETTE	NAVEAU Florian – THOMAS Fabien – OSSANT Johann Val de Loir 72	32e
DOUBLETTE	LEBOULANGER Florian – WINDRESTEIN Jessy Sablons Le Mans	Poule en 2
TETE-A-TETE	ROCHER Mendy – Club Rocher Le Mans	16e
DOUBLETTE Mixte	PASQUIOU Amélie – VEAU Florian – US Arnage	32e
TRIPLETTE Mixte	MONTEBRAN Graziella - POISSON Fabien AVIGNON Christophe - US Arnage	32e
PROMOTION Triplette	FANUAFANOTÉ Soeline - MUNI Kusitino FAURE Nicolas - Tuffé Val de Chéronne	32e
DOUBLETTE PROVENÇAL	CASTILLO Mathias - ALDEBERT David Pétanque Conlinoise	Barrage de poule
FÉMININES		
TRIPLETTE	BUCCO Cathy – LEBOUÇ Christelle PASQUIOU Amélie – US Arnage	Poule en 2
DOUBLETTE	DUGUÉ Marine – JAMONNEAU Elsa Club Rocher Le Mans	16e
TETE-A-TETE	DUGUÉ Marine – Club Rocher Le Mans	Barrage de poule
VÉTÉRANS		
TRIPLETTE	<u>Equipe championne de Sarthe</u> BELLANGER Patrick - SAVREUX Guy GAILLARD Alain – US Arnage	32e
	<u>Equipe championne Région (2^e année consécutive)</u> BUZENS Pierre – CASSON Michel – DOMAIN Joël Sablons Le Mans	Poule en 2
DOUBLETTE	<u>Féminines</u> LEROUX Martine – BERGER Catherine – Yvré L'Evêque	Pas de championnats de France
	<u>Hommes</u> SAVREUX Guy – HEM Bovith – US Arnage	
TETE-A-TETE	<u>Féminine</u> : BETTEVY Carole (Yvré L'Evêque) <u>Homme</u> : LEBOULANGER Pascal (Sablons)	Pas de championnats de France

JEUNES

TRIPLETTE MINIMES	BOUCHET Noa - Grand Lucé PAPIN Samuel - Pétanque. Fléchoise DEGOULET Léo - Pétanque. Fléchoise	¼ coupe de l'avenir
TRIPLETTE CADETS	CHARTIER ROUTARD Dorian CHAPIN Loris - RADIGUE Maelo C.O. Château du Loir	16e
TRIPLETTE JUNIORS	JOURDAIN Arthur - JOURDAIN Mathis ROUSSEAU Yann (V.S. Fertois)	
DOUBLETTE MINIMES	BOUCHET NOA – Pétanque Lucéenne DAVID NOÉ - Mansigné	Pas de championnats de France
DOUBLETTE CADETS	JARRIER NOÉ – Spay SCHEID Lizéa – J.S. Allonnes	
DOUBLETTE JUNIORS FÉMININES	GANOT Alyssia – C.O.C. BARRIER-FOUINARD Marylou - Mayet	
DOUBLETTE JUNIORS MASCULINS	LEMONNIER Lorenzo – PAC des Sources RADIGUE Maélo – C.O.C.	
TETE A TETE BENJAMINS	BOUCHET Tylio – Pétanque Lucéenne	Pas de championnats de France
TETE A TETE MINIMES	DAVID NOÉ - Mansigné	
TETE A TETE CADETS	Masculin : RADIGUE Maélo – C.O.C.	
	Féminine : SCHEID Lizéa (JS Allonnes)	
TETE A TETE JUNIORS FÉMININES	DEZECOT Emma – C.O.C.	
TETE A TETE JUNIORS MASCULINS	GERMAIN Cephass – US Arnage	
TIR DE PRECISION	<ul style="list-style-type: none"> • Junior masculin : GERMAIN Cephass (Arnage) • Junior Féminine : LEMONNIER Ilana (PEC) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Cadet : RADIGUE Maelo (C.O.C.) • Cadette : POIRIER Léa (V.L.P.) 	

INFORMATIQUE : DAMIEN DEZECOT

Madame (Le Maire)

Monsieur le Président du CD72,

Mesdames et Messieurs Les Présidents et membres de bureau, Bonjour

Je tiens à vous féliciter pour le respect des retours des résultats sur l'ensemble des concours qui a été en partie respecté par tous les clubs, quelques problèmes encore pour certains mais je travaille avec eux pour finaliser cela.

CONCOURS :

Il reste impératif qu'un club qui prend un concours fédéral s'acquitte d'un arbitre officiel et impérativement utiliser le logiciel mis en place par la fédération qui est GESTIONCONCOURS et qui permet une traçabilité de la licence et du résultat du concours.

Il permettra également l'enregistrement des licences pour la personne qui s'occupe de la table de marque et sera essentiel pour l'enregistrement des points après le concours.

A savoir que ce logiciel est vraiment indispensable et nécessite l'utilisation d'un ordinateur, il permettra une validation correcte de la licence et sans cet outil, des complications peuvent apparaître : (exemple)

- aucune vérification réelle de la licence de l'année en question
- un joueur suspendu peut jouer sans la vérification de la licence

Bien évidemment si le logiciel n'est pas utilisé le jour du concours, il faut adapter la formule du concours et il ne sera bien entendu pas nécessaire d'envoyer une feuille de match et donc aucun point de catégorisation ne sera attribué.

Pour les clubs qui n'ont pas de personnes formées à ce logiciel, nous faisons une formation en début d'année d'une matinée et je reste toute l'année disponible pour vous accompagner, pour ceux qui ne pourront pas être présents.

Attention avec le nouveau système mis en place par la Fédération il y aura de la nouveauté pour l'enregistrement des licences qui se fera par QR code, avec un nouvel appareil donc la formation sera essentielle.

Dans l'ensemble je suis satisfait des feuilles de match ou des fichiers concours reçus par l'ensemble des clubs, je dirais juste que, hormis quelques concours qui nécessitent de remplir une feuille de match manuelle, les autres peuvent avec le logiciel me les transmettre directement par mail de leur ordinateur en cliquant sur **IMPRESSIONS** suivis de **RESULTAT ARBITRAGE OU PRESSE** et **CREER UN FICHIER EXCEL** à la suite il sera enregistré directement sur votre ordinateur et il vous suffira de m'envoyer ce fichier et je m'occupe du reste.

Damien Dezecot

CHANCELLERIE : ANNIE VAUGEOIS

Madame le Maire
Monsieur le Président du CD72,
Mesdames, Messieurs les Présidents et dirigeants de clubs

L'année 2025 est d'un meilleur cru que 2024 pour la chancellerie sarthoise et je tiens à féliciter les clubs qui ont fait des demandes pour leurs bénévoles très méritants. Ils sont au nombre de 14 (contre 3 en 2024) et 26 demandes (contre 15 en 2024) ont été enregistrées et acceptées par la FFPJP. Je les cite : Arnage, St Michel de Chavaignes, Brette-les-Pins, Mayet, Le Lude, Mansigné, Yvré, Aubigné, Les Cheminots, La Ferté, l'USM et le PAC.

Ont été demandées et acceptées :

- 11 diplômes d'honneur
- 7 médailles de bronze
- 7 médailles d'argent
- 1 médaille d'or
- **Soit un total de 26**

Nous procéderons tout à l'heure à la remise officielle de ces récompenses.

Il est cependant regrettable d'attendre que le bénévole ait parfois 20 ans de bénévolat pour commencer à lui demander une récompense car il va commencer par un diplôme d'honneur et devra attendre 10 ans la médaille d'or qu'il devrait déjà avoir, pensez-y !

N'hésitez pas, dans vos clubs, à recenser les bénévoles qui œuvrent depuis parfois longtemps, ils méritent d'être récompensés, c'est la reconnaissance d'un travail bien accompli.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux pour 2026.

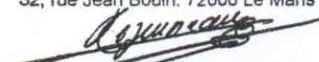
Annie Vaugeois
Responsable chancellerie

Fait au Mans, le 10 février 2026

Le Président,

Philippe BRUNEAU

F.F.P.J.P.
COMITÉ DE LA SARTHE
32, rue Jean Bouin, 72000 Le Mans



P. BRUNEAU

La Secrétaire,

Annie VAUGEOIS

